

REGLEMENT INTERIEUR DE L'AUTO – ECOLE ATHIS CONDUITE

I LA SITUATION DES ELEVES.

- Les élèves sont priés d'être à jour dans leur paiement.
- Les heures de conduite doivent être réglées avant la prestation.
- Les examens doivent être payés avant le passage sous peine d'annulation.
- Le contrat d'inscription est valable un an, au-delà faudrait renouveler l'inscription.
- Les transferts sont acceptés sous conditions.
- Toute leçon décommandée 48 h à l'avance sera facturée, sauf en cas d'extrême urgence.
- Tout examen décommandé 72 h à l'avance sera facturé.
- Ne pas dégrader le matériel de l'établissement.

COMPORTEMENT DES ELEVES

En conduite:

- La conduite commencera à l'auto-école et plus aux domiciles.
- Les élèves doivent venir à l'auto-école munis de leur livret d'apprentissage.
- Le moniteur se réserve le droit de refuser l'élève s'il est sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants, s'il est trop fatigué et s'il ne respecte pas les conditions d'hygiène de base.
- Les élèves sont priés de respecter leur professeur de conduite, ne pas l'agresser ni physiquement ni verbalement.
- Les tenues aux manches longues et larges, les rebords des foulards, de casquettes trop en avant, les cheveux trop longs en boucles empêchent l'élève de faire ses contrôles correctement.
- De ce fait, des cheveux attachés, retenus, des rebords de foulards ou de casquette raisonnable sont exigés aussi bien pour la conduite que pour l'examen pratique.
- Le moniteur se réserve le droit d'interrompre une séance de conduite si l'élève est éffronté,
- Les élèves sont priés de se présenter dans une tenue correcte et décente, considérant l'établissement comme une école.

Au code,

- Les séances de code ne doivent pas être agitées. Les élèves sont priés de ne pas discuter entre eux pour ne pas déranger le bon déroulement du cours, ne doivent pas déranger leurs camarades qui travaillent.
- Les élèves sont priés de ne pas amener amis ou familles pour régler leurs différends avec l'auto école.
- Les élèves sont priés d'observer une hygiène buccale : aucun jurons ou insultes seront tolérés ;
- Les propos sexistes, racistes (anti-noirs, anti-blancs) islamophobes, anti-sémites, homophobes seront immédiatement sanctionnés ;
- Toutes les croyances et opinions politiques seront respectées, en revanche toute forme d'extrémisme sera sanctionnée.
- Les chewing gums, portables et/ou tout objet distrayant sont interdits.
- Le respect du règlement intérieur est stipulé dans le contrat d'inscription.
- Les élèves ne voulant pas respecter le règlement, sont entièrement libre de récupérer leur dossier et d'aller dans l'auto-école de leur choix.